

C'est voté

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
GARD

COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS
VOTÉES À LA SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 2024

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



Agir autour de 3 axes



SOMMAIRE

Mot de Françoise Laurent-Perrigot,

Présidente du Conseil départemental p. 3

Rapport d'orientation budgétaire 2025 p. 4

Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en 2023 p. 5

Rapport sur la situation 2024 en matière de développement durable du Gard p. 7

“ Partout en France, et particulièrement dans notre région, de nombreuses collectivités se retrouvent très fragilisées par la crise économique et la crise budgétaire.

On estime que 85 % des Départements ne seront pas en mesure de présenter leur budget 2025 en équilibre et décalent ainsi la date du vote de leur budget.

Dans le Gard nous voterons notre budget comme prévu début janvier.

Certes, l'inflation, la diminution des DMTO et les décisions imposées par l'État sans compensation financière pèsent comme jamais sur les finances et l'action de notre Conseil départemental, malgré toutes ces difficultés nous multiplions nos efforts pour maintenir nos actions en matière de solidarité, d'infrastructures, d'éducation, de culture, de sport, de logement, en un mot nous voulons continuer toutes nos politiques de proximité.

Vous connaissez mon attachement à la décentralisation et à la proximité car c'est à l'échelle locale que l'on peut trouver des solutions.

Dans ces périodes difficiles, compliquées, nous devons faire preuve de mesure et de responsabilité. C'est dans cet esprit que la majorité départementale met tout en œuvre pour respecter les engagements et continuer son soutien au territoire et à la population.

Nous souhaitons tous que le Conseil départemental du Gard reste en 2025 le pôle de stabilité qui rassure nos concitoyens comme nos partenaires institutionnels, économiques, sociaux et associatifs.

Malgré la baisse importante de nos recettes et l'augmentation inévitable de certaines dépenses, nous allons trouver les solutions pour maintenir nos engagements et ne pas renoncer à nos politiques départementales au service des Gardoises et des Gardois.

Le Conseil départemental continuera à soutenir et accompagner tous ceux qui en ont besoin, à tous les âges de la vie, en particulier les plus fragiles et ceux issus des quartiers prioritaires, en veillant à l'accessibilité de ces publics à leurs droits dans tout le département.

Il aménagera la qualité de vie des Gardoises et des Gardois et protégera leur santé en agissant sur la culture, le sport, le tourisme, la jeunesse, l'environnement, la transition écologique, l'agriculture et l'alimentation, les déplacements, le logement, l'aménagement de notre territoire, la gestion des risques...

Il soutiendra la vie associative locale et contribuera à faire vivre la démocratie locale en assurant la transparence et la visibilité de ses actions et de ses politiques et en rapprochant et simplifiant l'accès à ses services.

Nous continuerons d'investir à un haut niveau dans nos territoires, aux côtés des autres collectivités, car il faut continuer à soutenir notre économie locale et préparer notre avenir.

Puisque nous n'avons plus d'autonomie fiscale et que nous sommes très dépendants à la fois de la conjoncture économique et des décisions de l'État, ce sont bien sûr les dépenses qui devront être maîtrisées.

Des mesures d'économies renforcées et de gestion scrupuleuse, des efforts portés par tous les élus et les agents dans tous les domaines, de manière juste, équitable et solidaire seront indispensables.

Les résultats budgétaires des années précédentes, que nous avons gérées prudemment, seront également très utiles pour affronter au sein de notre collectivité la crise budgétaire nationale en 2025.

Le recours à l'emprunt restera mesuré mais suffisant pour poursuivre notre politique d'investissement.

Efforts justement répartis, dépenses adaptées aux possibilités, utilisation des résultats de la gestion prudente des années précédentes : voici les outils qui nous permettront de mettre en œuvre en 2025 une solution gardoise face à la crise budgétaire.

En 2025, pas d'abandon de compétences ni de politiques publiques, nous continuerons à être aux côtés de nos concitoyens.

”

Françoise Laurent-Perrigot,
Présidente du Conseil départemental du Gard

Rapport d'orientation budgétaire 2025

La loi prévoit que la Présidente du Conseil départemental présente à l'Assemblée un rapport sur les orientations budgétaires de l'exercice à venir, les engagements pluriannuels envisagés, la structure et l'évolution des dépenses et des effectifs ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

En 2024, les missions obligatoires et optionnelles du Conseil départemental, portant sur les solidarités sociales, les solidarités territoriales, la gestion d'infrastructures, les mobilités, la jeunesse, le sport, la culture, l'éducation, le tourisme, l'agriculture, l'alimentation, l'environnement, le logement, les risques et bien d'autres, ont été menées sur la base des différents schémas adoptés en Assemblée.

Pour les orientations budgétaires 2025, l'exercice s'annonce particulièrement délicat. En effet, le Conseil départemental ne dispose plus de possibilités d'agir sur la fiscalité. Ses recettes sont, dans une très

large proportion, issues de dotations de l'État ou dépendent de la conjoncture nationale.

Ainsi, une incertitude forte pèse sur l'évaluation de ces recettes pour 2025 et les années suivantes.

Malgré la poursuite de la baisse des recettes de fonctionnement en 2024, en particulier des droits de mutation à titre onéreux (DMTO), bon nombre d'actions ont pu être menées grâce à une gestion rigoureuse et avec un recours à l'emprunt.

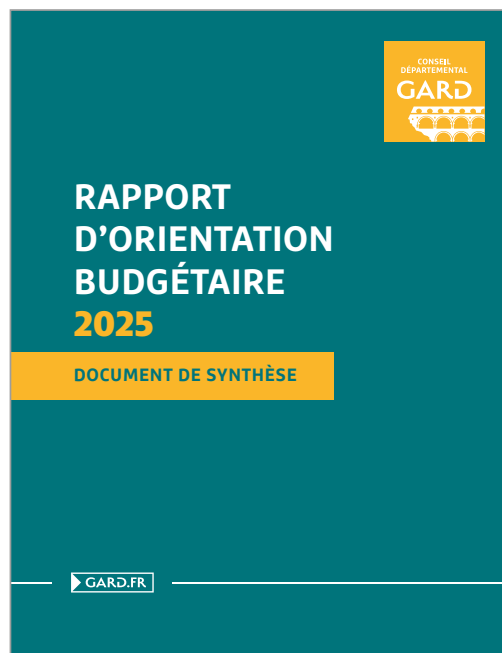
Mais il est à craindre que l'exercice 2025 soit également compliqué, à l'instar de 2024, en raison d'une augmentation de certaines dépenses obligatoires, notamment dans le domaine social. Par ailleurs, les recettes de fonctionnement devraient stagner dans leur ensemble, sauf à ce qu'il y ait une reprise des recettes liées aux DMTO.

S'agissant plus particulièrement des recettes, le Conseil départemental devra composer avec les mesures gouvernementales telles que présentées avec le Projet de loi de finances 2025.

Ce rapport d'orientation budgétaire (ROB) incite donc les élus à s'interroger sur les grands déterminants de l'évolution des dépenses et recettes de la collectivité ainsi que les conditions de soutenabilité des exercices à venir.

La majorité départementale reste attachée à garantir aux Gardoises et aux Gardois le meilleur cadre de vie possible, notamment grâce à l'engagement quotidien de ses agents, qui s'emploient chaque jour à faciliter les démarches des usagers et à accompagner les citoyens, comme les collectivités et les associations.

Grâce à une gestion saine lors des exercices précédents, même si les marges de manœuvre sont réduites, le Conseil départemental met tout en œuvre pour poursuivre l'intégralité de ses politiques au service des Gardoises et des Gardois.



Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en 2023

Le Conseil départemental du Gard, une collectivité qui reste très féminine

Le rapport annuel 2023 sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, a été présenté lors de l'Assemblée départementale du 6 décembre 2024, par Isabelle Fardoux-Jouve, Conseillère départementale du canton de La Grand'Combe, déléguée à l'Égalité femme-homme et à la Lutte contre les discriminations. Si la rédaction du rapport est une obligation légale, elle est surtout un outil efficace pour faire un point d'étape et présenter les actions passées et à venir dans le cadre d'une volonté politique forte et d'un engagement constant pour une égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Cette année, le rapport s'enrichit d'un plan d'actions pluriannuel sur l'égalité professionnelle qui vise à garantir l'égal accès aux corps, cadres d'emploi et grades de la Fonction publique, à améliorer la qualité de vie au travail, notamment pour les femmes atteintes d'endométriose, ou encore à prévenir et traiter les discriminations, actes de violence, harcèlement moral et sexuel.

« La défense des droits des femmes est chaque jour remise en cause partout dans le monde et partout des femmes (des hommes aussi) se battent, comme nous le faisons ici dans le Gard. » Isabelle Fardoux-Jouve, Conseillère départementale déléguée à l'Égalité femme-homme et à la Lutte contre les discriminations.



Ainsi, au 31 décembre 2023, 66 % des 3 736 agents de la collectivité (assistants familiaux compris) étaient des femmes. Alors qu'en 2022, l'écart salarial était de 9 €, il est aujourd'hui de + 70 € au profit des femmes. Sur les 10 rémunérations les plus importantes de la collectivité, 7 sont celles de femmes. Cependant, il s'agit d'un mécanisme lié à la répartition des effectifs par catégorie et par genre : les femmes sont plus nombreuses à occuper des postes de catégorie A dans les métiers du social qui restent très genrés et sont au cœur de l'action médico-sociale du Conseil départemental.

Le télétravail, désormais possible deux jours par semaine, offre une meilleure conciliation entre vie professionnelle et personnelle (2 femmes sur 3 y font appel contre un peu plus de 3 hommes sur 10), la charge parentale restant majoritairement assumée par les femmes (373 autorisations spéciales d'absence pour enfant malade contre 174 pour les hommes).

Le Conseil départemental a mis en place des initiatives de communication pour sensibiliser aux droits des femmes, coordonnant des événements et soutenant des structures engagées dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Des outils comme le violentomètre ont par exemple été largement diffusés (+ de 10 000 exemplaires). En soutenant l'Économie sociale et solidaire au travers d'un Schéma dédié, c'est aussi l'entrepreneuriat au féminin que le Conseil départemental soutient (67 % des dirigeants d'associations sont des femmes).

Ainsi, les inégalités tendent à se résorber, la politique d'égalité femmes-hommes du Conseil départemental arrive à maturité et la collectivité s'affirme comme une référence : en novembre 2024, la collectivité est engagée dans un partenariat avec le Club de la presse et de la communication pour l'organisation d'un colloque sur le sujet.

Rapport CD n° 108 : Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

Violentomètre,
testez votre relation de couple

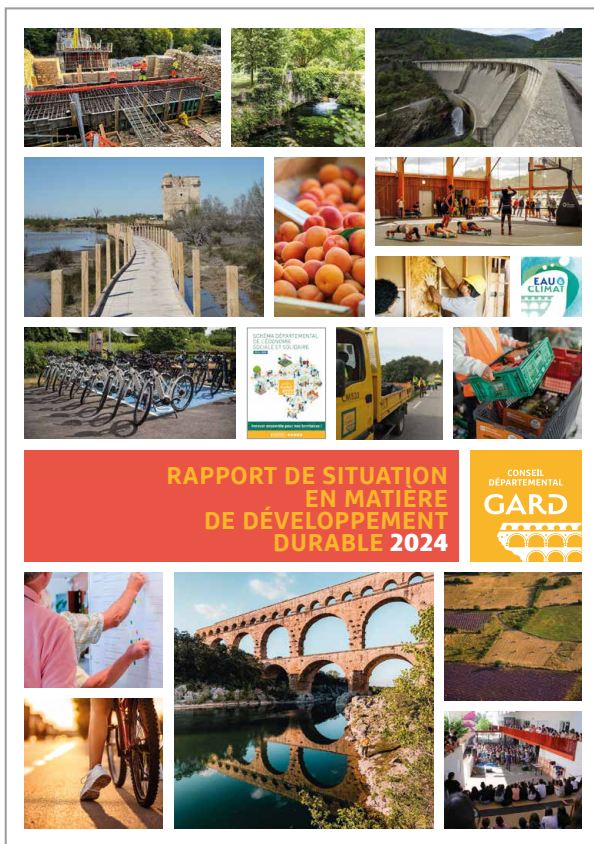
Le Conseil départemental
lutte contre les violences
faites aux femmes

Infos sur :
aidesauxfemmes.gard.fr
ou au **3919**

Le violentomètre est disponible à l'accueil de votre Centre médico-social ou sur gard.fr

Si tout est vert, profitez !
Si vous êtes au rouge, nous pouvons vous aider

Rapport sur la situation 2024 en matière de développement durable du Gard



Le rapport annuel sur la situation en matière de développement durable, que notre collectivité présente chaque année en lien avec le débat d'orientation budgétaire, va bien au-delà d'une simple obligation réglementaire. Il représente une occasion privilégiée de mettre en avant nos réalisations concrètes en lien avec les 17 objectifs de développement durable définis par les Nations Unies.

La réalisation du bilan des émissions de Gaz à effet de serre (GES), du Conseil départemental a montré une réduction des émissions depuis 2010 de 17 %.

Afin de contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux 2030 et 2050 de la Stratégie Nationale Bas Carbone, le Conseil départemental devra encore accentuer ses efforts pour la baisse des GES mais aussi inventer de nouvelles solutions de puits carbone dans une logique de compensation.

Le Conseil départemental s'engage pleinement dans cette démarche, avec la conviction que le développement durable ne se limite pas aux seules sphères environnementale et économique.

Il comprend également la cohésion sociale, la solidarité entre les territoires et les générations, ainsi que l'épanouissement humain. Cette dimension humaine constitue le cœur de nos politiques publiques, particulièrement en tant que leader des politiques sociales.

L'année 2024 a été marquée par la poursuite et le renforcement de nos engagements. Le Schéma des solidarités sociales, lancé en 2023, a continué de porter ses fruits dans la lutte contre les discriminations et les inégalités. L'Agence départementale de l'habitat et du logement, créée en 2023, a intensifié ses actions contre le mal-logement et la précarité énergétique.

Nous avons également mis en œuvre concrètement nos schémas départementaux adoptés en 2023 : ceux relatifs aux sports, à la mobilité, au tourisme, aux loisirs et à l'attractivité. Le Schéma des enseignements artistiques et celui de l'économie sociale et solidaire sont désormais pleinement opérationnels, enrichissant notre action sur le territoire.

En 2024, nous avons initié une large concertation sur la démarche Eau et Climat, visant à construire collectivement notre capacité d'adaptation et de résilience face au changement climatique. Cette initiative s'inscrit dans notre volonté continue de promouvoir la démocratie locale par la concertation et la transparence.

Les Maisons du Conseil départemental, fixes et mobiles, dont une vient d'ouvrir ses portes dans l'enceinte du Château d'Assas au Vigan, continuent d'assurer un rôle essentiel dans l'accès aux droits et aux services pour tous les Gardois, renforçant ainsi la proximité et l'équité territoriale. Le Conseil départemental des jeunes, quant à lui, se renouvelle pour un nouveau mandat de 2 ans, apportant un nouveau dynamisme et des perspectives enrichissantes à notre action politique. À travers ce rapport en matière de développement durable, le Conseil départemental réaffirme sa volonté de poursuivre une politique visant un développement juste, équilibré et durable du territoire. Notre projet départemental demeure fondé sur une vision à long terme, adaptable et inclusive, répondant aux défis présents et futurs de notre département.



Hôtel du Département
3, Rue Guillemette
30044 Nîmes cedex 9
Tél. : 04 66 76 76 76

